

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-bulletin-no26-de.html>



Pays de la Loire : bulletin n°26 de février 2016

- En Région -

Date de mise en ligne : dimanche 21 février 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Au SOMMAIRE du [BULLETIN](#)

[Bulletin Snetap Pays De La Loire No26 Fe Vrier 2016](#)

[Publish at Calameo](#)

- Editorial p1-2
- Actualités p3-4
- La vie, l'avis des sections p 5-6
- Les secteurs p 7-9
- Dossier p 10-11
- Breves p12

2016 : entre victoires, inquiétudes et combats !

L'année 2015 fut une année noire...avec son lot de terreurs, de régression sociale et de renoncements politiques...

Mais, cette année 2016, elle, commence plutôt par des annonces que nous qualifierons de positives pour l'enseignement agricole public des Pays de la Loire.

DES VICTOIRES

En effet, grâce à la mobilisation des personnels dans les établissements de la région, grâce à la mobilisation des élus, suite à un rendez-vous auprès de la conseillère technique du Ministre, nous avons obtenu l'ouverture d'une classe de 2nd Pro Vente au [LEGTA](#) Nature de la Roche sur Yon et l'attribution de 4000h de [DGH](#) supplémentaires pour la rentrée prochaine. N'oublions pas que la mobilisation des personnels en 2015 a permis d'obtenir : un poste d'[ESC](#) au Grand Blottereau, un poste administratif à Rouillon et de maintenir la 3e classe de seconde à St Herblain. Autant d'avancées et de victoires qui montrent que la mobilisation finit par changer les choses.

DES INQUIÉTUDES

Elles sont réelles ces inquiétudes quant aux projets de la nouvelle majorité au Conseil régional et surtout nombreuses. La première, c'est la présence dans nos conseils d'administration d'élus du Front National.

Mais nous ne laisserons pas faire et le SNETAP et la [FSU](#) ont d'ores et déjà entamé une action (voir DOSSIER p11).

La deuxième, c'est la volonté affirmée de B.RETAILLEAU de rétablir l'égalité entre le Public et le Privé en ce qui concerne le soutien de la région (considérant l'enseignement privé maltraité).

Dans une région où l'enseignement agricole privé pèse déjà plus de 80 %...il y a de quoi s'inquiéter.

Et enfin, c'est la priorité absolue à l'apprentissage et le soutien sans faille au patronat. Même si nous allons attendre le grenelle régional pour juger, nous serons vigilants et porteurs d'un développement maîtrisé, avec les personnels, dans un cadre clair, d'un apprentissage de qualité avant tout.